



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 31 octobre 2019

FAPT

ÉLECTIONS CSE À TELEPERFORMANCE NETTE PROGRESSION DE LA CGT

Les résultats des élections professionnelles qui viennent de se tenir à Téléperformance du 28 au 30 octobre 2019 font apparaître une nette progression de la CGT qui ne sera pas sans effet dans l'expression de la démocratie sociale dans cette entreprise.

En obtenant 21,94% et 7 élus titulaires au Comité Sociale et Economique (CSE), la CGT gagne près de 8 points et passe de la 4^{ème} à la seconde place à Teleperformance.

Malgré une perte de plus de 1000 effectifs, la CGT est la seule organisation syndicale à se maintenir en nombre de voix contrairement aux autres organisations syndicales.

Par ailleurs, les 2 organisations qui occupaient les 1^{ère} et 2^{ème} places au précédent scrutin en 2015, SUD et la CFTC perdent respectivement 1,71% et 2,48% (environ 200 voix chacune). C'est sans doute le signe d'un désaveu d'une certaine forme de « cogestion » qui aurait oublié les salariés.

La progression la plus nette est bien

celle de la CGT dont le travail de proximité au quotidien fait écho auprès des salariés.

La CGT remercie toutes et tous, employés, agents de maîtrise et cadres, qui par leur vote, ont témoigné leur confiance dans la CGT.

Qu'il s'agisse des questions liées aux salaires et pouvoir d'achat, d'emploi, de santé et conditions de travail, de respect du code du travail, d'équité, de l'équilibre vie privée/vie professionnelle ou des activités sociales et culturelles, les salariés de Téléperformance peuvent être assurés d'avoir des élu(e)s et mandaté(e)s CGT de proximité sur les lieux de travail qui seront à leur écoute, disponibles pour la défense de leurs intérêts individuels et collectifs, avec eux mobiliser pour gagner de nouvelles conquêtes sociales, et notamment le 5 décembre dans le cadre de l'action nationale interprofessionnelle .